

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE AVOGUE DU 21 novembre 2017

Le 21 novembre 2017, à 17h30, s'ouvre l'assemblée générale de l'AVOGUE 2017, dans la salle de réunion du clubhouse du golf de Cergy

Adhérents présents : 72

Adhérents représentés : 11

Le président ouvre l'assemblée et présente, au nom du bureau, réuni au complet pour un travail préparatoire, le 19 octobre, les bilans et perspectives de l'association.

Il informe l'assistance que sur les quatre membres du comité directeur renouvelables en 2016, deux se représentent,

Messieurs KOWALCZYK Jean-Claude et NORDEST Michel,

et deux, **Messieurs BRASSART Gérard et VOGEL Jérôme,**

ont souhaité ne pas solliciter un nouveau mandat de 3 ans.

Un seul adhérent a fait acte de candidature dans les limites fixées :

Monsieur ROUAT Patrick

En application de nos statuts, **Monsieur ROUAT Patrick** est élu au comité directeur.

BILANS 2017

BILAN D' ACTIVITE

1- **Adhésions**

En 2017, l'association comprend 267 adhérents (- 1 vs 2016), tous licenciés FFG, dont 229 ont pris leur licence à l'AVOGUE, et 38 l'ont prise dans un autre club ou directement auprès de la FFG.

25 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2017 et nous comptons 24 nouveaux membres.

L'âge moyen des adhérents reste à 65 ans, l'index FFG moyen est de 36 (-1 vs 2016), 76 % (+1 % vs 2016) sont des retraités et 33 % (-1 % vs 2016) sont des dames.

Enfin, conformément à nos statuts, plus de 63 % de nos adhérents sont issus de l'Education Nationale ou en filiation directe avec un membre de l'E.N.

Les activités de notre association, en 2017, se répartissent encore, en 2 grands secteurs :

- Une forte activité associative structurée, organisée, qui concerne un groupe d'environ 100 adhérents et qui ont représenté une dépense de 82 % de nos recettes et 75% de notre budget prévisionnel.

- Un partenariat avec neuf parcours du Val d'Oise, au lieu de 10, suite à la défaillance du golf de l'Île-Adam, qui nous permet d'offrir à la totalité de nos adhérents des green-fees, à vocation individuelle, à des prix préférentiels (DDJ = Droits De Jeu)).

2 – Activités associatives

Nos activités associatives, qui se sont déroulées tout au long de 2017, comprennent 14 compétitions amicales (-1 vs 2016), 7 compétitions de classement (-1 vs 2016), 2 match-plays en simple et double, 3 soirées, 2 « midweeks » (+ 2) et 2 voyages à vocation golfique et culturelle.

Elles ont réuni près de 900 participations en 2017 (- 300 soit -27 % vs 2016).

Le « challenge AVOGUE», qui court tout au long de l'année, a réuni 35 dames (- 2) et 65 messieurs (+1) sur 30 épreuves (-1 vs 2016).

En ce qui concerne la formation, 60 cours individuels de golf (- 20 vs 2016) dispensés par des professionnels ont été subventionnés, et vendus (40) ou offerts (20) à nos adhérents.

3 – Partenariats

Nous avons signé pour 2017, 9 partenariats sur des golfs du Val d' Oise.

En 2017, nous avons proposé 68 green-fees subventionnés (-5 à Cergy) , par semaine, à nos adhérents.

L'ensemble des adhérents a racheté 2000 GF en 2016 (- 260 GF vs 2016 et - 550 GF vs 2015) sur ces 9 parcours, au cours de l'année écoulée.

Cette baisse d'achat de green-fees, critique pour nos finances, est continue depuis 3 ans.

Deux parcours ont des balances particulièrement critiques : Cergy et Bellefontaine.

BILAN FINANCIER

1 – Bilan des activités associatives

La participation demandée aux adhérents pour participer à chaque compétition amicale est restée à 25 € (boisson comprise) et à 25 € pour chaque compétition officielle (frais de gestion des cartes FFG et boisson comprise).

Nous avons subventionné :

- 14 compétitions amicales, pour un montant de 8000 €, (+1000 € vs 2016),
- 7 compétitions officielles, pour un montant de 2500 €, (+500 € vs 2016),
- 3 soirées pour un montant de 2500 €, (comme en 2016),
- 2 « midweeks » à Bellème et à Clécy pour un coût de 500 €,
- 60 cours de golf (20 offerts et 40 vendus) pour un montant de 500 €
- 2 voyages, en Grèce et en Corse, qui affichent un équilibre dépenses/ recettes de 68000 €.

Ces activités associatives représentent une dépense totale de 14000 € (+1500 € vs 2016), hors frais généraux, largement couverte par nos recettes de cotisations et de subventions (16500 €).

2 - Bilan des partenariats

Les sommes reçues par notre trésorier, tout au long de l'année, pour la vente des green-fees à nos adhérents (43 000 €) couvre juste les montants versés par l'association pour l'achat des abonnements et des green-fees prépayés aux différents golfs partenaires payés « cash » en début d'année (42 000 €).

Le bilan des partenariats est donc légèrement excédentaire de 1000 € à fin 2017 au lieu des 3000 € prévus.

3 – Frais généraux

Les frais généraux (Cotisations 2F Open-JS, Assurances, Fournitures de Bureau, Courriers, Matériels, Frais bancaires et cotisations FFG et Ligue de Golf) sont en ligne avec nos prévisions. Ils s'élèvent à 3000 € (- 6 % vs 2016) au lieu des 2700 € prévus.

4 – Bilan général 2017

Epargne au 1 ^{er} janvier 2017	16 000 €
Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2017	20 000 €
Recettes 2017	+16 500 €
Dépenses associatives 2017	- 13 500 €
Formation 2017	- 500 €
Bilan des partenariats 2017	+ 1 000 €
Frais généraux 2017	- 3 000 €
Total des dépenses 2017	- 16 000 €
Excédent (3 % de nos recettes)	+ 500 €
Epargne au 31 décembre 2017	20 000 €
Trésorerie au 31 décembre 2017	16 500 €

5 – Conclusion sur 2017

Ce résultat légèrement positif, conforme à nos prévisions, nous conforte dans les décisions que nous avons prises fin 2016, c'est-à-dire

- **réduire le nombre des DDJ disponibles à Cergy (14 au lieu de 19),**
- **étendre la possibilité pour nos adhérents de jouer le week-end à Gadancourt,**
- **obtenir un prix spécial pour nos abonnements à Bellefontaine.**

Cependant cet équilibre cache une difficulté que nous devons résoudre.

En effet, la baisse continue de la consommation de nos DDJ par nos adhérents, a fait apparaître un déficit de 2000 € sur ce budget DDJ, par rapport à nos prévisions.

C'est grâce aux 17 adhésions supplémentaires (+ 1000 €) et à l'économie que nous avons faites sur nos activités associatives (+ 1000 €) que nous avons sauvé cet équilibre.

PROJET 2018

STRATEGIE 2018

Continuer à porter nos efforts sur nos activités associatives, et redresser la situation des DDJ en demandant à nos adhérents de jouer, 2 à 3 fois de plus par an avec des DDJ AVOGUE, et surtout sur les golfs où nous avons des abonnements semainiers non nominatifs, soit Ableiges, Mont-Griffon et Bellefontaine.

1 - Activités associatives

Nous ne changerons rien sur la quantité de ces activités proposées en 2017.

Notre budget prévisionnel pour ces activités sera constant à 13 500 €.

- Une manifestation golfique par semaine, hors vacances scolaires, soit 20 à 30 par an,
- Dont 6 à 8 compétitions de classement, déclarées à la FFG,
- Et 3 soirées : ouverture de la saison, clôture des match-plays et soirée de l'AG,
- 2 voyages golfs, un à l'étranger et un en France,
- 2 « midweeks »
- Continuation du challenge et des match-plays, en simple et en double.

2 - Partenariats

Les golfs de Cergy et de Gadancourt n'ont pas souhaité renouveler nos abonnements non nominatifs pour 2018.

En échange, ils nous proposent de réserver, aux adhérents de l'AVOGUE, des green-fees à 25 €, pour 18 trous ou moins, sur ces 2 parcours, en quantité illimitée, 7 jours sur 7.

A part Rebetz où nous ferons payer 30 € le green-fee AVOGUE à partir du 1^{er} janvier 2018, tous les autres prix de green-fees AVOGUE seront maintenus, soit 20 € sur les golfs avec abonnements (Ableiges, Mont-Griffon, Bellefontaine) et 25 € sur les golfs avec green-fees prépayés (Seraincourt, Bertichères et Templiers).

Le pari que nous faisons est d'avoir un budget partenariat, au maximum, légèrement déficitaire (- 500 €), malgré les modifications profondes du profil de nos achats de green-fees.

3 - Objectifs financiers

Cotisations 2018

- Augmentation des cotisations de 10 € par rapport à 2017 :
 - 120 € avec licence FFG
 - 80 € sans la licence FFG

Nous limiterons le nombre des adhésions en 2018 à 250.

- Subvention espérée de 380 € du Conseil Général du Val d'Oise .
- Nos recettes prévisionnelles totales devraient être de 18 000 € (cotisations et subventions)

Dépenses associatives prévisionnelles

- Les compétitions amicales resteront à 25 €, boisson comprise,
- Les compétitions officielles resteront à 25 €, boisson et droit d'enregistrement FFG compris,
- Aide aux activités golfs associatives limitée à 8000 €, pour les compétitions amicales (15) et 3000 €, pour les compétitions officielles (8), soit 11000 € total maximum,
- Subventions aux soirées limitées à 2500 € pour les 3 soirées,

- Pour la formation, le tarif des cours individuels d'une demi-heure restera à 20 €, et 18 € par lot de 10, et deux cours individuels gratuits seront toujours offerts aux nouveaux adhérents, prenant leur licence à l'AVOGUE, pour un coût total maximum de 500 €.

Total des dépenses associatives prévisionnelles : 14 000 €

Frais Généraux

Les frais généraux devront être limités à 3 000 €.

Notre dépense totale 2018 incluant le déficit des DDJ (-500 €) ne devra pas excéder 17 500 €.

4 - Bilan général prévisionnel estimé à fin 2018

Epargne au 1 ^{er} janvier 2018	20 000 €
Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2018	16 500 €
Recettes 2018	+ 18 000 €
Dépenses associatives 2018	- 13 500 €
Formation 2018	- 5 00 €
Budget des partenariats 2018	- 5 00 €
Frais généraux 2018	- 3 000 €
Excédent (3 % de nos recettes)	+ 5 00 €
Epargne au 31 décembre 2018	20 000 €
Trésorerie au 31 décembre 2018	17 000 €

5 - Conclusion

Notre bilan légèrement excédentaire en 2017, nous permet de maintenir le niveau de notre trésorerie et surtout le volume de nos liquidités, pour pouvoir honorer nos contrats avec les golfs partenaires de début d'année et soutenir aussi fortement nos actions associatives.

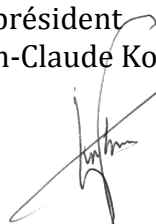
Le plan proposé pour 2018 devrait nous permettre de consolider nos comptes et nous offrir la possibilité de poursuivre, dans l'avenir, cette stratégie qui semble retenir les suffrages de nos adhérents.

**Les comptes estimés 2017 ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs aux comptes.
Le bilan d'activité et le bilan financier 2017 ont été approuvés par les présents à l'unanimité.
Les objectifs et le budget 2018 ont été approuvés à l'unanimité.**

Mr BRASSART Gérard est nommé président d'honneur de l'association

Le président conclut cette assemblée générale à 19h30.

Le président
Jean-Claude Kowalczyk



Le trésorier
Jean-Gabriel Charron



La secrétaire
Micky Godest

